



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Le-boycott-pour-mettre-l-apartheid-d-Israel-en-quarantaine>

Le boycott, pour mettre l'apartheid d'Israël en quarantaine

- Société - Mouvement de solidarité internationaliste -

Date de mise en ligne : mercredi 22 décembre 2010

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Ce n'est plus « business as usual » sur la rue Saint-Denis. Des produits fabriqués dans l'État d'apartheid d'Israël sont vendus, entre autres, sur une de nos plus belles rues commerçantes à Montréal.

Bien sûr, la plupart des consommateurs et des marchands de la rue Saint-Denis n'ont de l'occupation de la Palestine qu'une mince vision ; ils n'ont pas eu l'occasion de comprendre et de visualiser la terrible situation du peuple palestinien, encore moins de voir de leurs propres yeux les conditions de vie dans lesquels ce peuple est forcé de vivre depuis des décennies.

Desmond Tutu, ancien archevêque du Cap et président de la Commission sud-africaine pour la Vérité et la Réconciliation, est bien placé pour parler d'apartheid. Après une visite en Palestine effectuée il y a quelques années, il a déclaré : « J'ai été profondément bouleversé lors de ma visite en Terre Sainte ; cela m'a tant rappelé ce que nous, les Noirs d'Afrique du Sud, avons vécu. J'ai vu l'humiliation des Palestiniens aux check points et aux barrages routiers, je les ai vus souffrir comme nous quand de jeunes officiers de police blancs nous empêchaient de nous déplacer. » Ne devrait-on pas s'indigner tout autant du régime d'apartheid d'Israël que l'on l'a fait devant le régime de ségrégation d'Afrique du Sud ? Le peuple palestinien ne mérite-t-il pas le même appui que le peuple sud-africain, alors qu'il subit un régime de colonisation violent qui ne respecte même pas les Conventions de Genève portant sur les obligations d'une nation occupante ?

De nombreuses autres figures internationales et d'innombrables personnes de conscience ont fait le même constat : l'occupation et la colonisation des terres palestiniennes, doublées d'une répression violente et humiliante et d'une forme de génocide culturel, sont tout simplement inacceptables. Mais les tentatives politiques de résoudre le conflit peinent à aboutir, comme en témoigne une fois encore l'impuissance de Barack Obama devant le gouvernement israélien. Alors, que peut-on faire pour obliger l'État d'Israël à respecter et appliquer le droit international ?

En 2005, une vaste coalition de plus de 170 organismes de la société civile palestinienne - syndicats, groupes de femmes, groupes de réfugiés... - a lancé au monde entier un appel au boycottage (...) des produits israéliens. Le boycott consiste à s'abstenir de tout commerce avec le régime ou l'entreprise visés, afin de lutter de manière pacifique contre les agissements de ce régime ou de cette entreprise. Le boycott fut entre autres pratiqué par Martin Luther King dans les années 1960 dans sa lutte pour les droits civiques et, bien sûr, le boycott contribua à la chute du régime d'apartheid en Afrique du Sud, en 1994.

Ce que le peuple palestinien nous demande de faire est très simple. Toute personne de conscience est capable de répondre à l'appel et de tracer une ligne dans le sable : plus aucune relation avec le régime d'apartheid d'Israël.

Un régime d'apartheid comme celui d'Israël actuellement ne peut continuer son programme de ségrégation que s'il est financé. Les produits fabriqués en Israël ne sont pas vendus par l'État lui-même ; c'est un réseau complexe de gouvernements, de marchands et de consommateurs qui transigent, et qui confortent l'État d'Israël dans son intransigeance. Ici, au Québec, les marchands qui vendent des produits fabriqués en Israël sont la frontière publique du projet d'apartheid de l'État israélien. Si des marchands et des consommateurs, une fois informés de la situation et mis au courant de leur rôle en tant que promoteurs de l'apartheid israélien, choisissent consciemment de continuer à appuyer ce régime de ségrégation, ils deviennent complices et agents de ce régime.

En octobre dernier, nous avons informé le propriétaire de la boutique Le Marcheur de la situation dans laquelle se trouve le peuple palestinien depuis des décennies. Nous lui avons poliment demandé de retirer les souliers fabriqués

Le boycott, pour mettre l'apartheid d'Israël en quarantaine

en Israël de son offre de vente et de devenir ainsi un exemple pour les marchands de la rue Saint-Denis. Il a répondu en déclarant dans une entrevue avec la Gazette de Montréal que la provenance de ces produits n'a pas d'importance pour lui, que son seul souci est la qualité et le confort des chaussures.

Au propriétaire de la boutique Le Marcheur, nous répondons qu'il n'y a pas de confort dans l'apartheid. Nous lui tendons la main et lui disons qu'il n'est pas trop tard pour retirer de son offre de vente les chaussures fabriquées en Israël. Pourquoi ne pas remplacer ces produits provenant d'Israël - 2 % de son chiffre de vente - par des produits québécois ? Il est encore possible pour lui de participer à un mouvement historique et de transformer sa boutique en commerce responsable.

En 1985, à l'apogée de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, le révérend Jesse Jackson disait dans une entrevue au Albany Herald : « L'imposition de sanctions économiques est le moyen le moins violent de déraciner le cancer de l'apartheid, d'empêcher ce système de prospérer ».

Là où les chefs d'État, les gouvernements et les bureaucraties internationaux ont été incapables d'exercer des pressions pour mettre fin à l'État d'apartheid d'Israël, nous, consommateurs, marchands, citoyens et citoyennes de conscience, devons mettre le régime d'apartheid d'Israël en quarantaine. Parce qu'au final, l'apartheid est un cancer pour l'humanité entière.